

## COMMUNE DE GESVES

### CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Art. L1122-17. (ancien Art.90 NLC)

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation appellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,  
le Collège communal a l'honneur d'inviter  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal  
à se réunir à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu le mercredi 18 octobre 2023 à 19h30  
**en la salle « Colonnes »**  
(rue de la Pichelotte, 9 à 5340 GESVES)

### ORDRE DU JOUR

#### EN SEANCE PUBLIQUE

##### **PLANIFICATION**

1. Plan Général d'Urgence et d'Intervention Communal - Présentation et approbation – PST 2.2.9.12

##### **INTERCOMMUNALES**

2. Logis Andennais - Assemblée générale extraordinaire des actionnaires - 16 novembre 2023

##### **FINANCES**

3. Modifications budgétaires n°1/2023
4. Subvention au Préhistomuseum de Ramioul pour la gestion des Grottes de Goyet - PST 2.4.11.2

##### **TAXES-FISCALITE**

5. Règlement-taxe - Exercice 2024 - Centimes additionnels au précompte immobilier
6. Règlement-taxe - Exercice 2024 - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques
7. Règlement-taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés - Exercice 2024
8. Arrêt du taux de couverture du coût-vérité - Exercice 2024

##### **SUBSIDES AUX ASSOCIATIONS**

9. Octroi d'une subvention en numéraire pour l'association IMAJE - Exercice 2023

##### **MOBILITE**

10. Règlement complémentaire de roulage - Rue de Muache - Accès limité - PST 2.2.9.7

##### **ENVIRONNEMENT**

11. Désignation d'un agent constatateur en matière d'environnement – PST 2.4.5

##### **ENSEIGNEMENT**

12. Écoles communales - Inscriptions dans les écoles communales de Gesves - nombre de places et procédure
13. ASBL LA CROISETTE - Approbation des comptes 2022
14. ASBL L'ENVOL - Approbation des comptes 2022

##### **TRAVAUX**

15. Travaux subventionnés dans le cadre du Plan d'Investissement Exceptionnel pour répondre aux besoins en espaces et sanitaires de l'école de Sorée – PST 2.3.4

##### **PATRIMOINE**

16. Vente des parcelles communales cadastrées division 1, section F, n°435 H et 435 P sises chaussée de Gramptinne à GESVES - approbation du projet d'acte de vente

## A HUIS CLOS

### **PERSONNEL**

1. Allocation pour exercice de fonctions supérieures - F.M. - Prolongation
2. Allocation pour exercice d'une fonction supérieure - S.R. - Prolongation

### **ENSEIGNEMENT**

3. Écoles communales - Gestion du capital-périodes du 28/08/2023 au 30/09/2023 - Prise de connaissance
4. École communale de l'Envol - Détachement d'un instituteur primaire définitif à temps plein dans un autre PO (Assesse) dans la fonction de directeur d'école du 28/08/2023 au 25/08/2024 (MJ) - Ratification de la décision du Collège communal du 04/09/2023
5. Écoles communales - Perte d'1 p/s suite au calcul de l'encadrement primaire au 30/09/2023 (IB) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
6. Écoles communales - Désignation d'un maître de religion catholique à titre définitif à temps partiel (7 p/s) dans le cadre d'un remplacement à partir du 01/10/2023 jusqu'au 29/02/2024 suite au calcul de l'encadrement du 01/10/2023 (CN) - Ratification de la délibération du Collège communal du 02/10/2023
7. Écoles communales - Désignation d'un maître de religion catholique à titre temporaire à temps partiel (1 p/s) en fonds propres du 02/10/2023 au 29/02/2024 (CN) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
8. Écoles communales - Désignation à titre temporaire à temps partiel d'un maître de philosophie et de citoyenneté (1 p/s) du 02/10/2023 au 05/07/2024 (MH) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
9. Écoles communales - Désignation d'un maître de CPC à titre temporaire à temps partiel (1 p/s) en fonds propres du 02/10/2023 au 05/07/2024 (MH) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
10. Écoles communales - Désignation d'un maître de morale à titre temporaire à temps partiel (1 p/s) en fonds propres du 02/10/2023 au 05/07/2024 (PCB) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
11. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps plein (LS, 24 p/s) du 28/08/2023 au 30/09/2023 dans le cadre du remplacement d'un instituteur primaire définitif à temps plein en congé pour exercer une fonction de sélection dans l'enseignement (Directeur d'école dans la Commune d'Andenne) (MJ) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023
12. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps plein (24 p/s) du 02/10/2023 au 05/07/2024 (LS) dans le cadre du remplacement d'un instituteur primaire définitif à temps plein (MJ) en congé pour exercer une fonction de sélection dans l'enseignement (Directeur d'école dans la Commune d'Assesse) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
13. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps plein (24 p/s) du 28/08/2023 au 30/09/2023 dans le cadre des congés (AH) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023
14. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps plein (24 p/s) du 02/10/2023 au 05/07/2024 (AH) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
15. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (6 p/s) du 28/08/2023 au 30/09/2023 dans le cadre de missions collectives (CB) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023
16. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (6 p/s) à partir du 02/10/2023 dans le cadre d'un remplacement suite à la désignation pour des missions collectives (CB) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
17. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (7 p/s) du 28/08/2023 au 30/09/2023 dans le cadre des remplacements (CB) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023
18. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (7 p/s) à partir du 02/10/2023 dans le cadre de remplacements (CB) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023

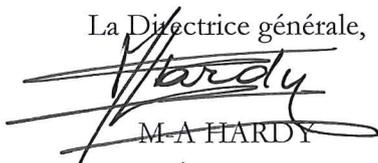
19. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à temps partiel (9 p/s) dans le cadre des périodes FLA du 28/08/2023 au 30/09/2023 (CB) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023
20. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (2 p/s) du 28/08/2023 au 30/09/2023 dans le cadre d'un remplacement (CB) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023
21. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (4 p/s) à partir du 02/10/2023 (CB) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
22. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire (5 p/s) (CB) dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle à titre définitif en congé pour prestations réduites justifiées par des raisons de convenance personnelle (DW) à partir du 02/10/2023 - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
23. École communale de la Croisette - Annulation de la décision du Collège communal relative à la désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (12 p/s APE) (AC) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023
24. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (12 p/s) du 28/08/2023 au 30/09/2023 (AC) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023
25. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (2 p/s) du 28/08/2023 au 30/09/2023 dans le cadre d'un remplacement (AC) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023
26. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (10 p/s) à partir du 02/10/2023 (AC) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
27. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire (AC) à temps partiel (2 p/s) à partir du 02/10/2023 dans le cadre du remplacement d'une institutrice primaire en interruption de carrière (JD) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
28. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle à temps plein (26 p/s) du 01/10/2023 au 05/07/2024 suite à l'augmentation de cadre en section maternelle - (AW) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
29. École communale de l'Envol - Désignation à titre temporaire à temps plein (26 p/s, PG) à partir du 02/10/2023 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle (AW) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
30. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à titre prioritaire à temps partiel (13 p/s, CC) du 02/10/2023 au 29/02/2024 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle à titre définitif en congé pour mi-temps thérapeutique (AB) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
31. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à titre prioritaire à temps partiel (13 p/s) du 02/10/2023 au 05/07/2024 suite à l'augmentation de cadre en section maternelle (CC) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
32. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (12 p/s APE) du 28/08/2023 au 05/07/2024 (CW) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023
33. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (10 p/s) du 28/08/2023 au 30/09/2023 dans le cadre d'un remplacement (CW) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023
34. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire à temps partiel (12 p/s) dans le cadre d'un remplacement à partir du 02/10/2023 (CW) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
35. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (CW, 2 p/s) du 28/08/2023 au 30/09/2023 dans le cadre du remplacement d'un instituteur primaire définitif en congé (RB) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023

36. École communale de la Croisette - Modification de la désignation d'une logopède à titre temporaire à temps partiel (6/30 p/s) du 28/08/2023 au 30/09/2023 (LL) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023
37. École communale de la Croisette - Désignation d'une logopède à titre temporaire à temps partiel (6/30 p/s) du 02/10/2023 au 05/07/2024 (LL) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
38. École communale de l'Envol - Modification de la désignation d'une logopède à titre temporaire à temps partiel (21/30 p/s) du 28/08/2023 au 30/09/2023 (CL) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/08/2023
39. École communale de l'Envol - Désignation d'une logopède à temps partiel (21/30 p/s) dans le cadre des périodes d'accompagnement personnalisé du 02/10/2023 au 05/07/2024 (CL) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023
40. École communale de l'Envol - Désignation d'un maître de seconde langue - néerlandais à titre temporaire à temps partiel (4 p/s) du 28/08/2023 au 29/02/2024 (ADG) - Ratification de la décision du Collège communal du 04/09/2023
41. Écoles communales - Modification de la désignation d'un maître de seconde langue - anglais/néerlandais à titre temporaire à temps partiel (16 p/s) à partir du 28/08/2023 (NC) - Ratification de la décision du Collège communal du 04/09/2023
42. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel (21 p/s, FN) à partir du 21/09/2023 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle définitive (DW) - Ratification de la délibération du Collège communal du 25/09/2023
43. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel (5 p/s, FN) à partir du 02/10/2023 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle temporaire (CB) - Ratification de la délibération du Collège communal du 02/10/2023
44. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel (21 p/s, FN) à partir du 03/10/2023 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle à titre définitif (IB) - Ratification de la délibération du Collège communal du 09/10/2023
45. École communale de l'Envol - Désignation d'un maître de seconde langue - anglais à titre temporaire à temps partiel (2 p/s) du 04/10/2023 au 05/07/2024 (CF) - Ratification de la décision du Collège communal du 25/09/2023
46. École communale de l'Envol - Désignation d'un maître de psychomotricité à titre temporaire à temps partiel (2 p/s) du 02/10/2023 au 05/07/2024 (SM) - Ratification de la décision du Collège communal du 02/10/2023

Ainsi décidé par le Collège communal en séance du 09/10/2023

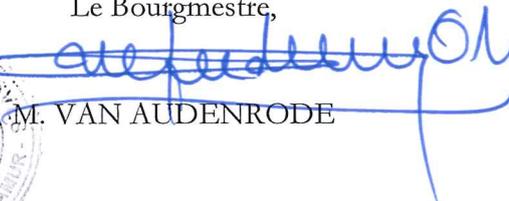
Par ordonnance :

La Directrice générale,

  
M. A. HARDY

Le Bourgmestre,



  
M. VAN AUDENRODE